

Éoliennes : marins pêcheurs et agriculteurs vent debout

Éric de La Chesnais

Zones d'exploitation réduites, explosion des factures... Ils s'opposent au texte qui doit fixer la feuille de route énergétique de la France.

Après avoir obtenu, le 28 mai dernier, l'abrogation des ZFE (zones à faibles émissions) à l'Assemblée nationale, le mouvement citoyen des #Gueux, lancé par l'écrivain Alexandre Jardin, part en croisade contre la PPE3, le texte qui doit fixer la feuille de route énergétique de la France pour dix ans. À leur tête, les marins-pêcheurs prévoient des actions dès ce week-end dans les ports de France. Les agriculteurs suivront dans quinze jours.

La troisième programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) doit faire l'objet d'un débat parlementaire en séance plénière la semaine prochaine. Elle définit les priorités d'action du gouvernement en matière d'énergie renouvelable d'ici à 2035, avec pour objectif de diminuer la part de l'énergie fossile et d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

S'il n'est pas encore question de bloquer les ports, les pêcheurs veulent alerter l'opinion publique sur les conséquences de cette PPE3. « Cela se traduira par un doublement de la facture d'électricité des consommateurs pour financer ces énergies alternatives coûteuses, prévient Jean-Vincent Chantreau, président de l'Union française des pêcheurs artisans (UFPA). Comme pour les ZFE, on en a marre du diktat de Bruxelles et de Paris qui, une fois encore, nous imposent de nouvelles contraintes sans consultation ni études d'impacts économiques et sociaux sur nos territoires. »

« Comme pour les ZFE, on en a marre du diktat de Bruxelles et de Paris »

Vincent Chantreau Président de l'Union française des pêcheurs artisans

Selon le responsable de l'UFPA, les premiers parcs éoliens installés en mer ne sont pas sans conséquences pour la pêche traditionnelle et côtière. « Nous sommes exclus des zones maritimes où se trouvent les parcs éoliens et devons aller pêcher plus loin, s'insurge-t-il. Nous consommons plus de gasoil, il y a moins de ressources et c'est plus dangereux. Cela condamne notre métier à terme. »

« Dès ce samedi, dans les ports méditerranéens, les bateaux vont arborer des draps blancs sur lesquels on pourra lire #NonAuxÉoliennesEnMer, #PêcheursUnis, #MéditerranéeDebout, annonce Alexandre Jardin, dont le livre *Les #Gueux* s'est vendu à plus de 80 000 exemplaires. Les navires des autres côtes du littoral français vont leur embrayer le pas, et la mobilisation ira crescendo la semaine prochaine pour mettre la pression sur les députés. Les

agriculteurs se joindront au mouvement samedi 28 juin. »

Dans une convergence des luttes, pêcheurs et agriculteurs pointent du doigt l'« aberration écologique » que représentent certains parcs éoliens marins ou terrestres implantés dans des zones protégées. « Si on était vraiment écologiste, en France, on ne construirait pas d'éoliennes ni de centrales agrivoltaïques dans des zones Natura 2000 ou de protection du littoral, peste Véronique Le Floc'h, éleveuse laitière bretonne et présidente de la Coordination rurale. Les agriculteurs ont besoin d'électricité pour les salles de traite, les tanks à lait, les frigos pour stocker les fruits et légumes mais aussi le fromage. Certains ont vu leur facture doubler depuis 2022. C'est insoutenable. Nous allons rejoindre le mouvement des pêcheurs avec nos tracteurs dans les Bouches-du-Rhône, la Charente et la Bretagne. »

Les opposants à la PPE3 soulignent également son coût. « En triplant les capacités installées d'énergies renouvelables intermittentes, la PPE3 ferait peser sur les Français une charge financière estimée à plus de 300 milliards d'euros d'ici 2035-2040, commente Jérôme Nury, député LR de l'Orne et membre de la commission de l'énergie. Ces coûts seraient, in fine, supportés par le consommateur, qui verrait sa facture doubler. » Ces énergies alternatives doivent être subventionnées par l'État à travers un prix de rachat garanti (200 euros le mégawatt) au-dessus des prix du marché, actuellement de 25 euros le MWh. La PPE a prévu une enveloppe de 150 milliards d'euros à cet effet auxquels s'ajoutent les frais de raccordement au réseau - dont ceux liés à l'éolien offshore, plus coûteux - estimés au total à près de 200 milliards. Un non-sens économique, dénoncent certains élus, alors que le pays produit plus d'électricité qu'il n'en consomme. « La France est devenue structurellement excédentaire en production d'énergie électrique. Avec les capacités déjà installées d'éolien et les contrats signés, nous dépassons l'objectif de Belfort de 37 GWh, défini par le président Macron en 2022. Nous demandons donc un moratoire sur l'éolien », poursuit Jérôme Nury, qui vient de déposer un amendement soutenu par son groupe devant la commission de l'énergie.

L'expérience de nos voisins espagnols, plongés dans le noir fin avril, est également dans toutes les têtes. « La trop grande importance des énergies intermittentes dans le mix énergétique en Espagne, autour de 70 %, s'avère dangereuse, remarque Pierre-Emmanuel Picard, secrétaire général de Vent des maires, une association qui regroupe 800 élus dont 520 maires. Elle a entraîné l'instabilité du réseau électrique ibérique et serait à l'origine de cette panne géante. » ■